

RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Rectorat

INSPECTION
PEDAGOGIQUE
REGIONALE

Sciences de la Vie
et de la Terre

Dossier suivi par
Anne LE MAT

Caroline PREVOT

Fabienne SALLETTE

anne.le-mat@ac-nantes.fr

caroline.prevot@ac-nantes.fr

fabienne.sallette@ac-nantes.fr

☎ 02-72-56-65-44

☎ 02-72-56-65-14

4, rue de la Houssinière

B.P. 72616

44326 NANTES Cedex 3

Les Inspectrices d'Académie
Inspectrices Pédagogiques Régionales de SVT

A

Mesdames, Messieurs les professeur.e.s
de Sciences de la Vie et de la Terre

S/C de Mesdames, Messieurs les Chef.fe.s d'établissement

S/C de Mesdames, Messieurs les
Inspecteur.rice.e.s d'Académie
Directeurs académiques des services
de l'Education Nationale

Objet : courrier d'information spécifique SVT

Ce courrier vient en complément de la lettre de rentrée commune à toutes les disciplines.

Chèr.e.s collègues,

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année scolaire et ce tout particulièrement aux collègues qui ont rejoint notre académie dont les 49 professeur.e.s fonctionnaires stagiaires (28 dans le public et 21 dans le privé).

1. Informations générales :

La mise en œuvre du parcours professionnel carrière et rémunération s'accompagne d'une évolution des visites d'inspection. Les professeur.e.s concernés cette année par des entretiens de carrières aux échelons 6, 8 et 9 ont reçu un mail leur annonçant une visite d'inspection.

Vous trouverez le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation dans le [BOEN n°30 du 25/07/2013](#). Ce référentiel est celui sur lequel nous nous appuyons lors de nos visites d'inspection et nous vous invitons à vous y référer.

Vous êtes invité.e.s à mettre à jour et à compléter régulièrement votre dossier administratif sur l'application [iprof](#) (données personnelles, formations, compétences...).

Nous vous rappelons que différentes ressources sont également disponibles en ligne :

- Le [portail national de SVT](#) (horaires, programmes officiels, ressources nationales pour enseigner)
- Le [portail académique de ressources pédagogiques SVT](#)
- Le [portail académique pour la réforme 2016](#)
- La [sécurité au laboratoire](#) : nous vous rappelons l'importance et la nécessité de travailler en conformité avec [les textes de référence](#) (avec des textes de 2006) dans ce domaine.
- Pour ce qui concerne **les dissections animales** en cours de sciences de la vie et de la Terre, il convient de se conformer aux directives du [BO circulaire n° 2016-108 du 8-7-2016](#). Un document présentant des pistes de substitution est accessible sur le portail académique SVT.
- Utilisation des **produits chimiques** (acide cyanhydrique, ferricyanure de potassium...) : vous pouvez consulter les [fiches toxicologiques de l'INRS](#).

- **Sorties et voyages scolaire** au collège et au lycée, nous attirons votre attention sur la circulaire parue au [BO n°30 du 25 août 2011](#) qui précise les modalités d'organisation

- **Accompagnement personnalisé** : [Site Eduscol](#) pour le lycée. L'accompagnement personnalisé demeure un temps d'enseignement privilégié pour prendre en compte la diversité des élèves et développer les compétences indispensables à la réussite scolaire et universitaire et à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Pour le collège il existe une publication [du GRAF AP sur le site académique](#).

- **Espaces collaboratifs** : l'espace [Magistère](#) est à votre disposition. Vous devez vous connecter à votre espace ARENA pour y accéder. Certains parcours sont libres d'accès, pour d'autres vous devez demander l'autorisation de vous y inscrire.
- **DNL (Discipline Non Linguistique)** : [espace pédagogique](#) et [l'espace académique interdisciplinaire](#).
- **PEAC** ([parcours d'éducation artistique et culturelle](#)), [Parcours Avenir](#), **EMC** (Enseignement Moral et Civique) au [collège](#) et au [lycée](#). [Parcours éducatif de santé](#).
- **Education au Développement Durable** : [pôle national de compétences – site EDD académique](#). Nous vous incitons à nous faire connaître tout projet, qu'il soit modeste ou qu'il relève d'une véritable démarche E3D
- [Les nouveaux thèmes de TPE](#) et [quelques modifications](#) pour leur mise en œuvre portant sur le rôle du carnet de bord, le respect des consignes méthodologiques concernant la citation des sources et sur les usages pertinents des NTIC.
- [L'espace dédié aux professeurs fonctionnaires stagiaires](#) où vous pourrez trouver tous les guides, ceux du professeur stagiaire (suivant les types de concours) et ceux du professeur tuteur.

2. Les résultats en SVT aux examens de juin 2016

Terminale S	Moyenne toutes spécialités	Moyenne selon les enseignements de spécialité			
		Spé SVT	Spé Math	Spé SPC	Spé ISN
Moyenne écrit	13	13.3	13	12.7	12.2
ECE	14.9	14.7	15.4	15	14.5

1ES	11.7
1L	11

3. Enseignement des SVT

Enseigner les SVT, c'est amener les élèves à acquérir et à maîtriser des compétences au collège comme au lycée.

« Une compétence est l'aptitude à mobiliser ses ressources (connaissances, capacités, attitudes) pour accomplir une tâche ou faire face à une situation complexe ou inédite. Compétences et connaissances ne sont ainsi pas en opposition. Leur acquisition des compétences et connaissances suppose de prendre en compte dans les processus d'apprentissage les vécus et les représentations des élèves pour les mettre en perspective et faire évoluer leur expérience du monde. »
(Extrait du socle commun de connaissances de compétences et de culture)

Par ailleurs en lycée, nous serons attentives à ce qu'un effort soit mené pour assurer une couverture équilibrée des programmes afin de garantir la cohérence verticale des contenus dispensés.

De même en collège, nous veillerons à ce que la progression prenne en compte une construction spiralaire des notions et des compétences, et s'inscrive dans une logique de cycle.

Une programmation annuelle paraît indispensable afin d'anticiper les aléas inévitables d'une année scolaire. Il est important d'offrir aux élèves une diversité de contextes permettant de construire et consolider des compétences.

Chaque équipe disciplinaire doit pouvoir présenter un **projet d'enseignement** qui s'inscrit pleinement dans le contexte du projet d'établissement. Des priorités pourront être dégagées en terme de formation des élèves, de travail des compétences (en relation avec les enseignements inter et transdisciplinaires tels que l'AP, les EDE, les TPE, les EPI, les ateliers scientifiques ...), et de cohérence du parcours des élèves en prenant en compte leur diversité.

Dans les collèges, il nous paraît pertinent que la réflexion se fasse au sein du pôle pédagogique « Sciences et Technologie ».

Lors de nos visites dans les établissements, nous maintiendrons une attention particulière à l'enseignement des sciences et de la technologie en classe de 6^{ème}. Nous rappelons ci-dessous nos focales d'observation :

- un projet pédagogique associant les trois champs disciplinaires existe-t-il ? A-t-il été construit en amont en concertation entre les trois disciplines ?
- la concertation est-elle assurée de manière régulière tout au long de l'année ?
- les élèves disposent-ils d'un cahier ou d'un classeur commun dédié aux « Sciences et Technologie » ?
- les modalités d'évaluation des élèves sont-elles concertées ?
- le ou la professeur.e inscrit-elle son enseignement dans la logique du cycle 3 en prenant en compte le 1er degré (Conseil Ecole Collège, conseil de cycle, liaison CM2 – 6ème...) ?

4. Evaluations des élèves

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture en vigueur au collège se décline désormais dans les programmes du collège. Il s'agit donc d'évaluer les compétences travaillées qui figurent dans le volet 3 des nouveaux programmes.

Au lycée il est recommandé de s'inspirer des compétences figurant dans les livrets scolaires de 1^{ère} et terminale (L, ES, S et STL)

De manière à mieux prendre en compte la diversité des élèves, nous vous invitons à insister sur la diversification des situations, ainsi que sur la différenciation afin de développer les différentes compétences (diversité des supports, des modes de productions, des situations d'évaluation, des questionnements ...)

Dans le prolongement des formations pédagogiques nous vous incitons fortement à poursuivre la réflexion engagée sur l'importance de l'évaluation, sous toutes ses formes et sous toutes ses modalités.

L'évaluation des compétences de l'élève est une obligation statutaire (au collège comme au lycée) inscrite dans le référentiel des compétences professionnelles ([BO n°30 du 25 juillet 2013](#)). Elle doit être suffisamment simple et claire pour les élèves et les parents, expliciter les critères utilisés pour en faciliter la compréhension.

L'élève doit pouvoir suivre ses propres apprentissages pour se positionner par rapport à ce que l'on attend de lui et faciliter une orientation éclairée.

Nous vous incitons également à développer dans votre enseignement les questionnements ouverts qui donnent une véritable autonomie réflexive aux élèves.

N'hésitez pas à proposer des progressions ou des activités testées dans vos classes que nous pourrions mutualiser sur l'espace magistère, ou l'espace de mutualisation académique voire mettre en ligne dans la rubrique SVT.

5. Inspections - réunions d'équipes -

Nos visites dans les établissements sont l'occasion d'échanger avec vous sur les plans pédagogiques et didactiques, d'évoquer plus largement la place des SVT dans l'établissement et votre implication éventuelle dans des projets éducatifs.

Informations pratiques sur les inspections :

Dans le cadre du PPCR nous serons amenées à inspecter les professeurs concernés par les rendez de carrière en fonction de leur ancienneté dans les échelons 6, 8 et 9. Ces rendez-vous de carrière comporteront un temps d'inspection en classe et 2 entretiens (IA IPR et chef d'établissement).

Les attendus de l'inspection pédagogique régionale lors d'une inspection individuelle sont disponibles dans la rubrique IA-IPR de [l'espace pédagogique des SVT](#).

Informations pratiques sur les réunions d'équipe:

Ces réunions s'inscriront dans le volet accompagnement du PPCR elles seront organisées en fonction des demandes et des besoins formulés par les professeurs, l'équipe de direction ou les IA IPR.

6. Contacts :

L'inspection pédagogique régionale a la possibilité de vous adresser des messages grâce à des listes de diffusion. Celles-ci ne prennent en compte **que l'adresse académique** de chaque professeur. **Nous attirons votre attention sur l'intérêt d'une consultation régulière de votre courrier électronique à cette adresse.**

Comme l'an passé, nous nous efforcerons d'être à votre écoute pour répondre au mieux à vos préoccupations. Au-delà des visites que nous effectuons dans les établissements, vous pouvez nous contacter par notre messagerie électronique ponctuellement pour des demandes de renseignements ou d'aide. Les demandes à caractère officiel (en particulier pour ce qui concerne les demandes d'inspection) doivent toutefois être faites par courrier postal et au besoin par voie hiérarchique.

L'inspection générale

L'inspectrice générale du groupe Sciences et technologies du vivant, de la santé et de la terre (STVST) référente pour notre académie est Mme Monique DUPUIS.

Pour nous joindre : Cette année une nouvelle secrétaire s'occupera des SVT.

Secrétariat des IA – IPR : 02 72 56 65 05 isabelle.bernard@ac-nantes.fr

Les IA - IPR

- Mme Le Mat Anne, anne.le-mat@ac-nantes.fr
- Mme Prevot Caroline, caroline.prevot@ac-nantes.fr
- Mme Sallette Fabienne, fabienne.sallette@ac-nantes.fr

Notre équipe d'IA IPR SVT comportant désormais 3 inspectrices, nous avons à regret dû laisser partir notre aide IPR Isabelle Imbert vers de nouvelles fonctions de formatrice académique. Nous la remercions très sincèrement pour la qualité du travail accompli tout au long de ces années à nos côtés et nous aurons plaisir à poursuivre notre collaboration avec elle.

Nous vous renouvelons nos vœux pour que cette année scolaire soit aussi fructueuse que possible pour chacune des équipes de SVT de l'Académie et pour leurs élèves.

A. LE MAT, C. PREVOT, F. SALLETTE